

OBTENTION DE VISA — VIETNAM

Nous souhaitons vous informer que vous aurez besoin d'un visa pour le voyage que vous avez réservé. La demande du visa requis peut être organisée par le partenaire contractuel d'Eurotours ou par vousmême.

<u>Important :</u> les ressortissants allemands sont exemptés de visa sous certaines conditions pour une entrée unique et un séjour de 15 jours maximum. Vous pouvez obtenir plus d'informations à ce sujet auprès de notre partenaire contractuel ou du consulat.

Il y a en principe 2 façons de présenter une demande :

Visa électronique (demande selon l'itinéraire possible) :

Un visa touristique électronique pour le Vietnam peut être demandé uniquement pour une entrée unique et un séjour de 30 jours maximum. L'entrée avec un e-Visa est possible uniquement via certains aéroports internationaux et postes-frontières.

Dans le cas où vous n'arrivez pas par l'un des aéroports ou postes-frontières reconnus, ou si vous prévoyez plusieurs entrées sur le territoire du Vietnam, un visa doit toujours être présenté au consulat compétent. Le temps de traitement est d'environ 1 semaine.

VISA au consulat

La mention du visa sera directement apposée sur le passeport original. Le temps de traitement est d'environ 1 à 2 semaines.

1. Obtention du visa par l'intermédiaire du partenaire contractuel d'Eurotours

 En Autriche: ÖVKG — Agence consulaire pour les visas en Autriche (Visa und Konsular Gesellschaft mbH)

Téléphone: +43 1 361 55 20 60

E-mail: wien@oevkg.at

Lien POUR UNE RÉSERVATION EN LIGNE: https://oevkg.at/client/eurotours

• En Allemagne: DVKG — Agence consulaire pour les visas en Allemagne (Deutsche Visa und Konsular

Gesellschaft mbH)

Téléphone: +49 30 2576 4860 E-mail: berlin@dvkg.de

Lien POUR UNE RÉSERVATION EN LIGNE: https://dvkg.de/client/eurotours

En Suisse: AVS — All Visum Service GmbH

Téléphone : +41 31 372 05 75 E-mail : bern@allvisumservice.ch

Site Internet: https://www.allvisumservice.ch/de/



<u>Remarque</u>: lors de la réservation de votre visa, veuillez toujours indiquer que vous êtes client d'Eurotours! (Vous recevrez un tarif spécial pour les frais de dossier standard.)

Veuillez envoyer tous les documents nécessaires au plus tôt 3 mois avant votre départ à notre partenaire contractuel.

Notre partenaire contractuel vous enverra toutes les informations actuelles relatives aux frais et aux documents nécessaires. Vous pouvez contacter notre partenaire contractuel par téléphone ou par email, en semaine, du lundi au vendredi.

Pour la demande de visa électronique par l'intermédiaire de notre partenaire contractuel, vous aurez besoin :

- du bon de commande : il vous sera envoyé par e-mail par notre partenaire contractuel ;
- de l'aide au remplissage : elle vous sera envoyée par e-mail par notre partenaire contractuel ;
- d'une copie couleur/d'un scan du passeport (page du passeport) au format .jpg ou .pdf ;
- d'une photo d'identité biométrique (format 35 x 45 mm) au format .jpeg par e-mail, fond clair, pas de sourire, vue de face ;
- d'une copie de la confirmation de réservation.

Pour la demande de visa dans votre passeport, vous aurez besoin :

- du bon de commande;
 - Vous l'obtiendrez sur demande auprès de nos partenaires ; il n'est pas nécessaire en cas de réservation en ligne!
- de votre passeport original;
 - o 2 pages libres min.
 - O Validité : de minimum 6 mois après le départ
- d'une copie de la page du passeport ;
 - o Copie couleur ou scan lisible de la page d'identification (1re page) de votre passeport
- d'une photo d'identité biométrique originale (format 35 x 45 mm);
 - o Photo couleur avec fond clair (blanc, bleu clair, gris clair)
 - o IMPORTANT: La photo doit dater de moins de 6 mois
 - o Expression faciale neutre, front dégagé et bouche fermée sont obligatoires
- du formulaire de demande de visa original rempli et signé ;
- En Suisse : d'une copie de la confirmation de vol pour l'entrée et le départ/la poursuite de voyage.
 - Vous pouvez consulter vos détails de vol à tout moment sur www.eurotoursservice.at/service/faces/efis.xhtml avec votre identifiant de réservation. Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les références de vol sont provisoires et que nous nous réservons le droit d'effectuer des changements.
- Pour les citoyens dont le lieu de résidence ne correspond pas à la nationalité, les documents supplémentaires suivants sont nécessaires :
 - o ressortissants de l'Union européenne : certificat de résidence relatif à la résidence principale ;
 - o non-ressortissants de l'Union européenne : une copie du titre de séjour ;
 - o prière de noter que des réglementations et des coûts différents s'appliquent pour les ressortissants d'autres pays, merci de vous renseigner au préalable à ce sujet.



2. OBTENTION AUTONOME

Dans le cas où vous vous chargeriez vous-même de l'obtention de votre visa, veuillez contacter le consulat afin qu'il puisse vous informer sur d'autres détails, sur les heures d'ouverture et sur les délais de traitement.

Nous sommes dans l'obligation d'insister expressément sur le fait que nous déclinons toute responsabilité en cas de délivrance ou de rejet d'un visa d'entrée, l'appréciation étant effectuée exclusivement par les autorités étrangères.

IL EST IMPOSSIBLE DE VOYAGER SANS VISA!